

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1050

**Artikel:** L'USAM fonceuse et caponne  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020978>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'USAM fonceuse et caponne

(ag) Annoncée lors de la votation sur le régime financier et la TVA, l'initiative demandant l'abolition de l'impôt fédéral direct sera lancée. Ainsi l'a décidé l'USAM le 29 août.

L'initiative rédigée en termes généraux sera présentée à la signature des citoyens au début de l'année 1992.

Lors du débat de ce printemps, il avait été affirmé qu'une TVA à 10% permettrait d'abolir l'impôt fédéral en maintenant les recettes de la Confédération. Tout en combattant la TVA à 6% l'USAM se faisait, indirectement, porte-parole de cette thèse. On l'attendait donc au pied de ce mur.

Maintenant on est au clair: l'initiative ne fera pas allusion à l'introduction nécessaire de la TVA. Les basses besognes, c'est pour les autres.

Même la NZZ trouve que ça ne fait pas sérieux. ■

## Winterthour solidaire de Zurich

(pi) Nous avons présenté dans ces colonnes la semaine dernière la politique de la ville de Zurich en matière de drogue, marquée du sceau de la tolérance, de l'aide et de la prévention. Mercredi 28 août, la Municipalité de Winterthour annonçait sa volonté de prendre elle aussi des mesures du même type. Les édiles ont compris que la politique du chef-lieu n'avait de sens que menée de manière décentralisée, faute de quoi les assistants sociaux de la ville de Zurich auraient à s'occuper des consommateurs en provenance de tout le canton, et même au-delà. Ceux-ci sont en effet attirés par la possibilité de se procurer et de s'injecter de la drogue au Platzspitz.

La Municipalité de Winterthour va donc proposer à son parlement, puis à ses citoyens, une série de mesures dont le coût annuel avoisinera les 2,1 millions de francs et qui nécessiteront la création de quinze à vingt postes de travail: ouverture d'un bureau de prévention et de recherche, nouveau lieu d'hébergement pour les sans-abris spécifiquement destiné aux toxicomanes, constitution d'un groupe chargé d'apporter une aide dans les problèmes de logement, mise

sur pied d'un projet d'habitat avec accompagnement social et d'un «Job-bus» qui emmènera chaque matin quelques groupes de jeunes exécuter des travaux rémunérés pour le compte de la commune (travail en forêt par exemple) ou pour des particuliers.

Il est heureux que des communes de l'importance de Winterthour ne se contentent pas de profiter de la politique de la ville de Zurich en se déchargeant sur elle de leurs propres drogués. Reste à mettre en place cette solidarité entre cantons. Jusqu'à maintenant, les cantons romands, emmenés par Vaud mais récemment lâchés par Genève qui va tenter une autre approche, ont toujours défendu une politique essentiellement répressive, malgré son échec sur la durée. ■

## Maturité politique

(jd) Selon un récent sondage d'opinion, la confiance de la population dans le Conseil fédéral serait au plus bas. Alors que 16% des personnes interrogées déclaraient avoir une confiance absolue dans le gouvernement en 1980, elles ne sont plus que 8% dans ce cas cette année. Passons sur l'ambiguïté des catégories proposées aux sondés: confiance absolue, grande, faible et nulle. Le fait que la confiance absolue perde du terrain est un signe positif: en démocratie, le pouvoir est délégué et son exercice se déroule sous l'oeil critique du souverain. Manifester une confiance absolue dans les autorités ne peut que refléter un rapport pathologique entre les citoyennes et les citoyens d'une part et les élus d'autre part. ■

## La servitude pour dette

(ag) Nous avons cité et commenté, dans un précédent numéro, le rapport des experts du BIT sur l'asservissement des enfants en Thaïlande, qui atteint numériquement des proportions inouïes avec la complicité du tourisme occidental.

Moins connue, la servitude pour dettes. Elle concerne notamment l'Inde. Certes la Constitution de l'Inde abolit la traite des êtres humains et le travail forcé sous toutes ses formes.

Il n'en demeure pas moins que dans

l'agriculture les travailleurs asservis sont estimés à 2 millions et à plusieurs centaines de milliers dans l'exploitation des carrières, dans le tissage (vos tapis d'Orient!), dans les services domestiques.

Cet asservissement, combiné à la structure des castes, touche notamment des enfants de 5 à 14 ans, souvent astreints à des métiers dangereux: industrie des allumettes, feux d'artifice, verrerie, bimbeloterie, etc. Les enfants vendus sont considérés comme asservis.

Les exploiters ne risquent guère d'être sanctionnés malgré la législation formellement protectrice, en raison de l'indolence des autorités, de la collusion ou de la corruption.

La commission demande notamment au gouvernement indien si la somme de 6500 roupies est suffisante pour réadapter les travailleurs asservis et affranchis. Sous le texte au ton neutre du rapport, sous les batailles de chiffres, quelle découverte d'une in-humanité. ■

## MÉDIAS

Pour son dixième anniversaire, l'hebdomadaire de gauche *Wochenzeitung-WoZ* note que pour la première fois, en septembre, plus de la moitié des rétributions sont payées à des femmes. Détail: 40 postes à plein temps répartis entre 50 personnes; 28 femmes avec 20,5 postes et 22 hommes avec 19,5 postes. Les femmes préfèrent le travail à temps partiel et seules 3 sont occupées à plein temps alors que c'est le cas de 10 hommes.

Le premier nouveau quotidien romand de septembre a paru. C'est le valdo-genevois *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*. Le 24 septembre ce sera l'envol du *Nouveau Quotidien*. Si le premier parvient à maintenir sur la durée la qualité de sa nouvelle formule, il rendra la vie dure au second. Mais ils ne se concurrenceront que cinq jours sur sept, les jours sans concurrence étant le dimanche et le lundi, sauf exception. C'est peut-être la rubrique internationale qui départagera: alors que le *Nouveau Quotidien* pourra profiter du réseau de correspondants de *Libération*, le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* reste tributaire, dans bien des cas, des textes d'agences.